

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE Tarifs 2026-2027

Hors commune

Inscription au conservatoire	Au 1 ^{er} trimestre pour toute l'année	En cas d'arrivée au 2 ^e trimestre	En cas d'arrivée au 3 ^e trimestre
Individuelle	69	52	35
Familiale	104	79	52

MUSIQUE - par trimestre	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant et suivants
Formation complète cycles 1, 2 et 3	105	95	85
Instrument et éveil	65	59	53
Éveil ou jardin musical ou probatoire	37	34	31
Formation musicale seule	37	34	31
Second instrument	76	69	62

Adulte - par trimestre	
Instrument et culture musicale	194
Culture musicale	59
Second instrument	117

Pratique collective - par an	
1 personne	43
2 personnes et plus (tarif global)	67

DANSE - par trimestre	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant et suivants
1h/ par semaine	74	67	60
1h30/ par semaine	77	70	63
1h/ semaine et second enseignement	45	41	37

L'âge d'un enfant est apprécié au 31 décembre ; il en conserve le bénéfice jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Si un enfant (seul ou le 1^{er} d'une fratrie) cumule musique et danse, il bénéficie de -10%* sur le tarif de l'activité la plus chère.

Les tarifs sont dégressifs* pour une fratrie : -10% pour le 2^e enfant, -20% à partir du 3^e (*montant arrondi à l'euro le plus proche).

Tout trimestre entamé est dû en entier ; les frais d'inscription annuels sont respectivement réduits* de 25 % ou de 50 % pour toute arrivée au 2^e ou au 3^e trimestre ; ils restent toutefois intégralement acquis au conservatoire quelle que soit la date de départ ou d'arrêt de la personne inscrite.